

XXX

Adresse

Président du Club des Clubs

<http://leclubdesclubs.free.fr>

A l'attention de M. Nicolas SARKOZY

Président de la République Française

Palais de l'Elysée,

55 rue du Faubourg St honoré

75008 Paris

Copie à Mme Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre de l'Intérieur

Monsieur le Président de la République,

**Rassembler, partager, défendre des valeurs, s'impliquer pour les autres...**

C'est autour de ces engagements que vous avez fait votre campagne présidentielle, sans relâche, parce que vous êtes convaincu que votre cause est juste.

**Rassembler** des joueurs, **partager** une passion, des expériences, **défendre les valeurs** d'un poker sportif, un poker de tournoi, **s'impliquer pour les joueurs amateurs**, organiser et structurer au niveau local pour permettre la pratique d'une passion dans un cadre sain (notamment prévenir les risques d'addiction)... Telles sont les missions des nombreux clubs de poker en France, fédérés au sein du "Club des Clubs".

Nous avons donc en commun avec vous, toutes proportions gardées et dans des objectifs différents, ce même sens de l'engagement altruiste, ce même respect pour des valeurs saines, cette même volonté de nous battre pour une cause dès lors qu'elle nous semble juste.

Nous aimerions donc avoir votre appui pour l'ouverture de discussions autour du poker et de sa pratique. Ces discussions pourraient déboucher sur une table ronde qui examinerait le phénomène sous l'angle législatif, économique et sociologique.

Cette table ronde pourrait être présidée par des représentants de l'Etat et constituée de spécialistes: notre mouvement, des experts qui fourniraient un rapport d'activité détaillé, des représentants des casinos, des cercles, ainsi que les différents opérateurs prêts à se soumettre à un cahier des charges, sous contrôle de l'Etat français, au cas où la législation du poker viendrait à changer dans le sens de l'ouverture.

Notre mouvement, "le Club des Clubs" est uniquement constitué de joueurs amateurs. Il tient sa légitimité des nombreux clubs qui le soutiennent, des membres qu'ils représentent et des experts

reconnus qui le parraine. La population des joueurs de poker est aujourd'hui évaluée à plus de 500 000 personnes, intéressées davantage par la convivialité et la compétition que par le seul jeu d'argent.

C'est en ce sens que le poker devient, dans notre pays et dans le monde, un véritable phénomène de société.

Selon plusieurs enquêtes en effet, le nombre des passionnés en France pourrait dépasser les deux, voire trois millions d'ici fin 2008. Les mêmes études montrent que près de 90% des passionnés considèrent le poker comme un sport et/ou un loisir et ne dépensent en moyenne que 2€ par jour.

Or, les possibilités de pratiquer notre jeu favori sont limitées à ce jour à la pratique dans les cercles et les casinos. Les objectifs commerciaux et les charges de ces établissements ne permettent pas d'organiser, comme nous le souhaiterions, des tournois avec très peu d'enjeux.

Nous souhaitons pouvoir expliquer notre vision, montrer qu'une évolution de la réglementation est nécessaire. Notre vision aiderait, au-delà de notre passion, à l'analyse du phénomène du poker en général et à l'élaboration d'une réglementation qui ménage les intérêts de tous; le but final étant, comme vous l'avez vous-même défini en maintes occasions, de défendre et de protéger, mais aussi de permettre à chacun d'exercer sa liberté de choix.

Dans le cas du poker, tout projet sérieux doit avant tout mettre en place la protection des mineurs, la prévention des risques d'addiction, la lutte contre le blanchiment d'argent. Mais ces préoccupations essentielles sont, à notre sens, compatibles avec la liberté de jouer dans un cadre légal.

Vous trouverez ci-joint la copie de notre lettre adressée à Mme la Ministre de l'intérieur.

En espérant que notre proposition retiendra votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de notre plus profond respect.

signature

xxx

président du "Club des Clubs"